## LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

Journée d'étude organisée le vendredi 10 février 2012 par le CRDH de l'Université Paris II à l'occasion de la publication du commentaire article par article de la Charte africaine

## Université Paris II, Centre Panthéon, Salle des Conseils, (escalier M, 2ème étage) 12 place du Panthéon, Paris $V^{\circ}$

L'objet de cette demi-journée est de mettre en lumière toute l'importance de la publication du Commentaire de la Charte pour les juristes francophones, sans épuiser une matière aussi riche et complexe, mais en soulignant l'actualité de sa problématique, en dégageant des perspectives d'avenir.

Ouverture : (14 h - 14 h 30)

- Emmanuel DECAUX, directeur du CRDH, président du Comité des disparitions forcées.
- Ibrahim SALAMA, directeur de la division des traités relatifs aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.
- Souhayr BELHASSEN, présidente de la FIDH.
- Maurice KAMTO, professeur et ancien doyen de la faculté de sciences juridiques de Yaoundé, membre de la Commission du droit international, ancien ministre.

**Table ronde I : Quels droits ?** sous la présidence d'Angela MELO, directeur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO : (14 h 30 – 15 h 30)

- Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par Mouloud BOUMGHAR, professeur à l'Université d'Amiens.
- Les droits culturels entre droits individuels et droits collectifs, par Mesmer GUEUYOU, avocat à la Cour.
- Droits civils et politiques, droits économiques et sociaux, par Emmanuel GUEMATCHA, doctorant à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense.

**Table ronde II : Quels organes ?** sous la présidence de Paul TAVERNIER, professeur émérite à l'Université Paris XI : (15 h 30 – 16 h 30)

- Les Etats, l'Union Africaine et la Charte, par Alioune FALL, professeur à l'Université de Bordeaux.
- La Commission africaine, par Françoise PACCAUD, allocataire-moniteur à l'Université Jean-Moulin Lyon III.
- La Cour africaine, par Roland ADJOVI, lecteur à l'Université américaine d'Arusha.

pause café

**Table ronde III: Quels acteurs** ? sous la présidence de Stéphane DOMBE-BILLE, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, directeur du CDI (17 h – 18 h),

- Le juge africain et la Charte, dans le cadre national et sous-régional, par Baba Hamady DEME, allocataire-moniteur à l'Université Jean-Moulin Lyon III.
- Les Institutions nationales des droits de l'homme, par Mutoy MUBIALA, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.
- Les ONG et la société civile, par Florent GEEL, chargé de mission, bureau Afrique de la FIDH.

**Conclusions** (18 h – 18 h 15), par Jean MATRINGE, professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Cocktail de clôture : Appartement décanal.